

n° 22

Décembre  
2023

# FORÊTS d'Occitanie

*Journal d'information des propriétaires forestiers privés d'Occitanie*

**Nouveaux  
standards  
PEFC**

3

**Le Cèdre de  
l'Atlas en  
Occitanie**

6

**Équilibre  
forêt-gibier**

8

  
**CNPFP**



# Rubriques

- 2 | ÉDITORIAL
- 3 | PEFC
- 4 | GUIDE GDF 09
- 5 | MyGardenOfTrees
- 6 | CÈDRE
- 8 | FORÊT ET CHASSE
- 10 | INSYLBIOS
- 11 | DÉPERISSEMENTS
- 12 | EN BREF

## ● Éditorial

# ● Encore du PIN sur la planche pour les forestiers occitans !



Dans son précédent éditorial, Olivier Picard, le directeur de notre centre mettait en lumière les multiples enjeux nécessitant une mobilisation collective. Il évoquait notamment les implications de la « loi Incendies » avec l'abaissement du seuil de 25 à 20 hectares pour les Plans Simples de Gestion.

Aujourd'hui, je prends son relai pour vous indiquer que les démarches des élus CRPF et de la République ainsi que des salariés ont porté leurs fruits. L'État a enfin reconnu le rôle clé des CRPF dans l'accompagnement des propriétaires forestiers et nous disposerons à partir de 2024 de trois postes

supplémentaires à l'échelle régionale. Un poste dédié à la DFCI prendra en charge le lien entre les propriétaires forestiers et les organismes de lutte contre les incendies. Deux autres postes complètent le dispositif pour l'application des PSG à 20 ha non d'un seul tenant. Je tiens personnellement à remercier les élus de l'Occitanie qui se sont mobilisés dans l'intérêt de nos forêts occitanes.

Le CRPF s'est fortement impliqué sur le sujet des dépérissements des Sapins et Épicéas. Comme ailleurs en France, la mortalité en forêt augmente significativement, entraînant des coupes d'urgence et la mise en marché de volumes de bois dépréciés très conséquents. L'établissement public se positionne aux côtés des propriétaires et des gestionnaires pour trouver des solutions pour trouver des solutions et anticiper ce qui pourrait être une crise majeure dans nos massifs. Se pose la question du renouvellement. Il est donc indispensable que l'équilibre forêt-gibier soit rétabli dans certains secteurs où il devient impossible de planter ou de laisser la régénération naturelle évoluer correctement. Des échanges accrus avec nos partenaires des fédérations départementales des chasseurs sont engagés. Par l'intermédiaire de constats partagés et d'actions de dialogues constructifs, comme promu au sein de la méthode Brossier-Pallu, nous espérons rétablir certaines situations insupportables pour les forêts et leurs propriétaires.

L'année 2024 sera tout aussi chargée. Grâce à un travail constructif associant toutes les parties prenantes, les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole (SRGS) qui définissent le cadrage des actions possibles en forêt privées seront prochainement validés. Ils devront être déployés par les équipes du CRPF sur le territoire occitan.

Le CRPF poursuivra ses efforts : faire connaître les évolutions réglementaires, favoriser les regroupements, encourager la transmission des savoirs, poursuivre le dialogue vers un équilibre faune-flore ou bien encore sensibiliser les propriétaires qui n'auraient pas conscience du rôle de leur forêt en termes de biodiversité.

Notre action devra également se porter vers les élus occitans et en particulier de la Région Occitanie, deuxième région forestière de France. Un plan d'envergure et des moyens adaptés doivent être imaginés en regard des enjeux identifiés et croissants : impact climatique, besoins en formation, amélioration de la mise en gestion, etc.

Le CRPF continuera d'être porteur d'idées et d'actions. Je m'en ferai le porte-parole. C'est le rôle qui m'a été confié et je l'assurerai avec détermination.

Je conclurai en vous souhaitant mes meilleurs vœux pour l'année 2024. Qu'elle vous soit favorable à tous les niveaux et que nous puissions continuer à œuvrer ensemble pour nos belles forêts.

## FORÊTS d'Occitanie

CRPF - 7 Chemin de la Lacade  
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE  
Tél. 05 61 75 42 00  
<https://occitanie.cnpf.fr>

**Directeur de la publication :**  
Amaury de Galard

**Comité de rédaction :**  
Johann Hübelé, Élise Buchet,  
Emmanuel Rouyer, Patricia Ortiz,  
Florent Prudhomme, Loïc Molines.

**Rédaction :** Loïc Molines

**Mise en page :** Patricia Ortiz

**Impression :** Imp'Act  
5911 Route du Frouzet  
ZAE les Hautes Garrigues  
34380 Saint-Martin-de-Londres  
Tél. : 04 67 02 99 89

**ISSN :** 2554-4519

**Dépôt légal :** date de parution

**Abonnement :** gratuit  
sur demande

**Ont collaboré à ce numéro :**  
Coralie Victoire et Emmanuelle Burger,  
Marjorie Bison, Olivier Picard, Jean-  
Christophe Chabalière, Johann Hübelé,  
Marine Lestrade, Céline Emberger.

**Crédits photos :**  
Jacques Degenève © CNPF couv, n°8  
© PEFC : n°1  
Olivier Martineau © CNPF : n°2  
© MyGardenOfTrees : n°3  
Sylvain Gaudin © CNPF : n°5, 15  
Mireille Mouas © IDF : n°4  
Jean-Christophe Chabalière © CNPF : n°6, 9  
Marie-Laure Gaduel © PACA : n°7  
Grégory Sajdak © CNPF : n°10  
Loïc Molines © CNPF : n°11  
Florian Prudhomme © CNPF : n°12  
Céline Emberger © CNPF : n°13, 14



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

**AMAURY DE GALARD,**  
Président du CRPF Occitanie

# De nouveaux standards PEFC à appliquer en 2024

**Le temps passe vite. Cela fait déjà 5 ans que les mêmes exigences PEFC sont mises en œuvre. Parce que le standard PEFC international l'impose et que les pratiques forestières évoluent, PEFC France a terminé la révision quinquennale de ses standards. Les travaux engagés depuis 2 ans ont abouti à l'approbation des nouvelles exigences pour la France métropolitaine et la Guyane, applicables dès 2024.**

## Pourquoi revoir les standards PEFC tous les 5 ans ?

Le climat change, nos forêts se transforment. Notre mode de consommation ainsi que les attentes des propriétaires et de la société envers cet écosystème évoluent plus vite encore. Alors quoi de plus normal que d'adapter les exigences et pratiques de gestion forestière, dites durables ?

Programme de reconnaissance des certifications PEFC est une organisation dont la mission est de préserver et promouvoir l'équilibre forestier à travers un système de certification de gestion durable des forêts et de traçabilité du bois. PEFC se doit à la fois, de respecter un socle commun d'exigences définies au niveau international, de s'adapter et de s'améliorer en continu en prenant en compte les nouveaux enjeux liés à la forêt.

C'est pourquoi les règles sont revues tous les 5 ans. Cette 4<sup>e</sup> révision du schéma français de certification forestière PEFC permettra d'accompagner les forestiers et professionnels de la filière pour faire face aux nouveaux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux de la forêt française.

## Comment est organisé le processus de révision du standard de gestion durable des forêts PEFC ?

La lourde tâche de la révision revient à été confié à un Forum composé de manière ouverte et équilibrée par un ensemble de 117 parties prenantes. Il s'agit de personnes morales ou physiques issues du secteur de la forêt, de la filière bois-papier, des associations de protection de l'environnement et de la société, ainsi que des experts de la sphère scientifique et des observateurs.

Ce Forum est un lieu participatif permettant l'expression de tous les points de vue, de toutes les sensibilités, de toutes les attentes associées à la gestion durable des forêts françaises. Les diverses remontées terrain ont pu être débattues dans le cadre de cette instance. Au travers d'un long travail de concertation, l'objectif final du Forum était d'obtenir un consensus. Vaste programme !

Après 7 réunions plénières, 25 réunions de 9 groupes de travail thématiques, 3 ateliers sur des sujets spécifiques, 1 semaine et 3 jours de visites terrain, 2 journées de tests des nouvelles règles, une consultation publique de 60 jours et une assemblée générale de PEFC France..., voilà ce nouveau référentiel adopté ! Quoi que, pas tout à fait. Une dernière étape doit être franchie avec l'approbation de PEFC International.

## Quels sont les grands changements du nouveau standard PEFC ?

**Des notions ont été ajoutées** au standard telles que la « transformation des peuplements » et les « zones forestières



de haute valeur écologique ». **Des exigences ont été révisées.** Ainsi, les règles associées aux herbicides, aux sensibilités paysagères, aux seuils de coupes rases ont été modifiées. **D'autres encore ont été réécrites ou précisées**, comme les points associés au sol, à l'eau ou aux arbres morts.

**Deux ouvertures majeures** sont à souligner avec le nouveau standard : **l'engagement PEFC des gestionnaires forestiers** au même titre que les propriétaires ou les entrepreneurs de travaux forestiers, et la **certification des arbres hors forêts** dans les haies ou les plantations d'agroforesterie.



Il est difficile voire périlleux d'essayer de résumer en quelques mots un référentiel de 39 pages ayant nécessité deux ans de travail.

PEFC Occitanie vous en dira beaucoup plus sur les nouvelles règles applicables et l'impact direct sur votre gestion quotidienne en 2024 via des webinaires, des articles, des réunions d'informations ou même des sorties terrain. L'équipe de PEFC Occitanie restera bien évidemment à votre disposition par téléphone et mail pour répondre à toutes vos questions. Le nouveau référentiel sera quant à lui diffusé et téléchargeable sur le site de PEFC Occitanie [www.pefc-occitanie.org](http://www.pefc-occitanie.org) dans le courant du premier semestre 2024.

EMMANUELLE BURGER ET CORALIE VICTOIRE - PEFC Occitanie



# ● La forêt, un formidable outil de capture et de fixation du CO<sub>2</sub> : comment le préserver ?

*Dans le cadre du programme « Ma solution pour le climat », l'association Sylvestre Groupement de Développement Forestier 09 s'est penchée sur la question de la séquestration et du stockage carbone en forêt. Elle a produit un guide intitulé « Aidons nos forêts à fixer plus de carbone » présentant des résultats obtenus localement ainsi que des préconisations pour optimiser la gestion dans cet objectif.*

## Du carbone en forêt ? Oui mais combien et où ?

Sylvestre GDF 09 est une association qui regroupe des personnes passionnées de forêt et de sylviculture. Grâce à l'appui du PNR des Pyrénées Ariégeoises et du CNPF, elle suit dans le temps des parcelles forestières, gérées par leurs propriétaires, sous différents angles (essences, croissance, biodiversité...). Son réseau de 25 parcelles mesurées depuis une dizaine d'années a servi de socle pour conduire une étude afin de comprendre le « comportement carbone » des dites parcelles.

Le GDF 09 a en effet senti le besoin d'éclairer les sylviculteurs sur ces questions à l'heure où le changement climatique est avéré et où les forêts sont identifiées comme l'une des solutions au problème grâce à leurs capacités de séquestration et de stockage du carbone. Mais quelles sont les actions à privilégier ? Le développement du bois énergie est-il si favorable ? Quelle sylviculture favoriser ?



Quelques points saillants de l'étude :

- Les peuplements développés sur les sols les plus fertiles, présentant un capital initial important ou composés d'essences à forte croissance sont ceux qui ont capté le plus de carbone.
- Les peuplements dont le capital a été drastiquement diminué (coupe forte) ou épuisés au cours du temps (par des coupes importantes et répétées) sont peu efficaces.
- Les essences à plus forte densité (Chêne) compensent une moindre productivité.

## Que faire docteur ?

Fort de ces différentes observations, l'association Sylvestre a décliné **6 grandes recommandations** pour aiguiller les propriétaires dans leurs choix de gestion :

**Observer** : c'est la première qualité du forestier. Ne pas appliquer de « recettes toutes faites » mais bien adapter ses choix en fonction des dynamiques observées parcelle par parcelle.

**Laisser vieillir** : cela passe par une augmentation des diamètres d'exploitabilité et des prélèvements modérés, inférieurs ou équivalents à l'accroissement biologique afin d'assurer la continuité du fonctionnement de puits de carbone de la forêt.

**Miser sur la diversité** : elle est vectrice de résilience des peuplements et limite les investissements et les perturbations.

**Récolter en douceur** : envisager des prélèvements de l'ordre de 20 % du capital maximum afin de maintenir l'ambiance forestière et limiter le « manque à capter » immédiat lié à la récolte.

**Prendre soin des sols** : ce sont les garants de la bonne santé des forêts, ils stockent une quantité importante de carbone. Ils sont à préserver absolument.

**Accepter la mortalité** : elle est perturbante pour l'Homme et sa vision à court terme. Pourtant, même des mortalités significatives n'entraînent pas

l'accroissement ou le maintien d'un capital carbone.

## Quel compromis ?

Nous le savons depuis que nous sommes petits : la forêt se renouvelle et pousse toute seule. Elle séquestre du carbone, le stocke et peut le faire en abondance. Par contre, l'action du sylviculteur est indispensable pour répondre aux besoins de la société en alimentant le marché du bois ou encore pour donner un coup de pouce permettant à la forêt de s'adapter au plus vite aux évolutions climatiques. De nombreuses études tendent cependant à alerter les forestiers et les inciter à intervenir avec des intensités modérées et en respectant les bases de l'écosystème forestier (sols, biodiversité) pour assurer sa durabilité. Priorité doit également être donnée au bois d'œuvre, de loin le plus efficient en termes de bilan carbone. Et ça, c'est bien le sylviculteur averti qui, les pieds dans les bottes, est le mieux placé pour favoriser les arbres de qualité en forêt !

Retrouvez le guide dans son intégralité, le rapport scientifique ainsi qu'un commentaire détaillé sur le site internet du GDF 09 : <https://sylvestre09.org/>

LOÏC MOLINES d'après le travail de l'association Sylvestre GDF 09 et son comité de rédaction :

FRANÇOIS CALVET, GILBERT GUILLET,  
PHILIPPE LETURCQ, GILLES TIERLE,  
BERNARD THIMONIER

## ● MyGardenOfTrees

# ● Des jardins en forêt

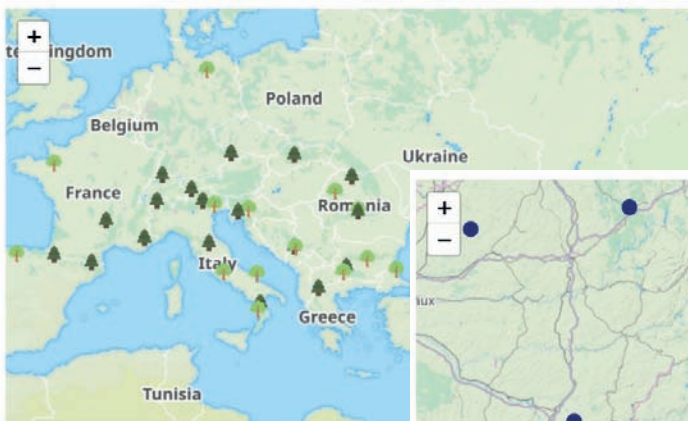
● **Dans le cadre du projet de sciences participatives MyGardenOfTrees, les capacités de germination et de croissance de différentes provenances de Sapin pectiné et de Hêtre sont étudiées au moyen de jardins expérimentaux. Des propriétaires occitans sont parties prenantes. Nous vous expliquons plus précisément les enjeux de ce projet.**



## De multiples questions autour des provenances génétiques

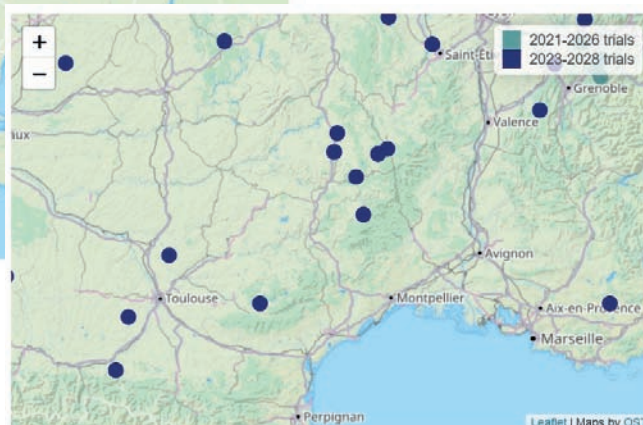
Derrière les dénominations Hêtre et Sapin pectiné, se cachent non pas simplement deux essences mais des dizaines de provenances qui expriment des caractères différents en termes de croissance, d'architecture, de résistance à la sécheresse... Ces deux espèces sont originaires d'Europe et sont écologiquement et économiquement essentielles. MyGardenOfTrees étudie également des espèces méditerranéennes et orientales, comme le Hêtre oriental et le Sapin de Nordmann. Si leurs performances s'avèrent supérieures, les forestiers pourront envisager d'importer ces espèces dans le cadre d'une stratégie de gestion appelée migration assistée.

Les forestiers recherchent les provenances les plus adaptées au contexte local pour réussir leurs plantations et reboisements. Depuis longtemps, des expérimentations autour de ce sujet sont menées. Le projet MyGardenOfTrees, piloté par le WSL (institut fédéral de recherches forestières en Suisse), tente d'apporter des réponses aux nombreuses questions posées en établissant un réseau de centaines de petits essais de provenances, appelés micro-jardins. Le principal avantage de cette approche est qu'elle permet de tester de nombreuses combinaisons de provenances (origines génétiques) et de conditions de sites (environnements). Puisque la performance des différentes provenances est évaluée dans un large éventail d'environnements, les résultats peuvent être généralisés à de grandes échelles spatiales.



En haut, localisation des provenances.

A droite, localisation des essais.



## Des volontaires au cœur du système

Dans le cadre de ce projet de sciences participatives, ce sont les forestiers volontaires, d'horizons divers qui deviendront dès cet hiver les acteurs principaux du projet. Des graines de Hêtre et de Sapin pectiné ont été prélevées à travers l'Europe. Un tirage au sort est effectué et chaque participant reçoit un lot de graines à semer dans un micro-jardin forestier. Les graines sont protégées par des cloches fournies dans le cadre du projet.

Par la suite, les forestiers impliqués réaliseront de multiples observations en suivant différents protocoles en fonction de la saison et de l'année. À titre d'exemple, la phénologie (succession des événements biologiques des espèces tout au long de l'année), le niveau de survie ou bien encore la croissance seront décrits durant cinq années. Les données collectées au sein d'une application seront centralisées pour analyse et interprétation future par le WSL.

## Quelle finalité ?

Les observations terrain seront analysées au regard des données génomiques pour en tirer des conclusions générales sur l'adaptation des provenances aux différents environnements. L'équipe de Katalin Csillery, responsable du projet MyGardenOfTrees créera également une application web destinée aux forestiers pour les aider à choisir les meilleures graines à semer dans leur environnement local. Plus spécifiquement, cet outil de prédiction préviendra les forestiers si la provenance actuellement cultivée dans leur forêt est menacée par le changement climatique et les aidera à sélectionner les provenances optimales pour leur site.

**MARJORIE BISON,**  
**COORDINATRICE DU PROJET**  
**MyGardenOfTrees en France**  
**LOÏC MOLINES - CRPF Occitanie**



## ● Cèdre

# ● Le Cèdre de l'Atlas en Occitanie

***Dans la continuité de ses travaux sur le Cèdre entrepris avec la publication de trois numéros spéciaux dédiés aux Cèdres méditerranéens, diverses conférences et rencontres, l'association Forêt Méditerranéenne a organisé, les 25 et 26 septembre 2023, une session à Carcassonne et en Montagne Noire sur le Cèdre en Occitanie. En présence de nombreux acteurs d'origines variées et aux compétences multiples, l'évènement a été riche en échanges et en enseignements. Les principaux points vous sont retranscrits.***

### **Le Cèdre de l'Atlas, une essence d'avenir ?**

Le Cèdre de l'Atlas est encore très peu présent en Occitanie. Il occupe une surface de l'ordre de 10 000 ha (autour de 20 000 ha sur tout le territoire métropolitain). Son importance en volume est encore moindre du fait de l'âge des peuplements, ses marchés sont encore restreints, peu de scieurs l'acceptant car non équipés pour le traiter. Pourtant, cette essence pourrait prendre de l'ampleur sur le territoire dans les années à venir. En raison des dépérissements multiples des peuplements d'Épicéa commun, parfois des Sapins ou des Douglas, le Cèdre de l'Atlas pourrait jouer une carte intéressante au regard des évolutions climatiques pressenties et déjà vécues.

Cette essence, originaire de l'Atlas, massif montagneux d'Afrique du Nord

est caractérisée comme essence xérophile, c'est-à-dire supportant les fortes sécheresses, au moins dans une certaine mesure...

C'est aujourd'hui, en Occitanie, la deuxième essence plantée derrière le Douglas. En France, il s'agit de la 4<sup>e</sup> essence la plus plantée après le Pin maritime, le Douglas et le Chêne sessile.

Sous réserve de le planter au bon endroit : en évitant les stations où les gels printaniers sont trop fréquents, les zones à trop fort stress hydriques, les plaines avec des périodes d'engorgement des sols ou sur sols argileux trop lourds, le Cèdre de l'Atlas peut constituer un allié pour l'avenir, notamment en montagne. Olivier Picard résume : « Il n'est pas question de mettre tous ses œufs dans le même panier mais nous pouvons résolument mettre le Cèdre dans le panier du forestier. »



### **Le Cèdre oui, mais pour quelle(s) valorisation(s) ?**

Didier Inard, scieur dans l'Aude fait part de son expérience : « Le bois est cassant, nerveux, compliqué à travailler et aussi à sécher : on ne le sèche plus au séchoir car il dégage beaucoup d'huile et encrasse les capteurs, on le sèche dorénavant à l'air ; il faut donc du temps, du travail pour maîtriser ces problèmes... mais il est magnifique en décoration, il a une très bonne durabilité et ne nécessite pas de traitement, et quelle bonne odeur ! »

Le Cèdre se prête à des valorisations multiples : structures verticales et horizontales, bardages, platelages extérieurs, bardeaux de toiture et même charpente avec des surdimensionnements usuels, le bois étant réputé cassant. À ce sujet, propriétaires forestiers et les transformateurs en sauront bientôt davantage car les interprofessions bois FIBOIS Sud-PACA et Occitanie ont initié une étude intitulée « Le Cèdre, de la graine aux produits finis ». Ce travail permettra d'apporter des informations sûres et précises sur le bois de Cèdre. Une batterie de mesures et d'essais normés va être effectuée en laboratoire pour caractériser sa résistance mécanique, sa durabilité naturelle, son imprégnabilité, sa composition en extractibles, ou bien encore sa résistance au feu... Ce projet va surtout permettre de constituer des dossiers en vue d'intégrer le cèdre de l'Atlas dans les normes de construction ouvrant ainsi potentiellement les marchés pour le valoriser.

Si ces qualités esthétiques et olfactives sont reconnues, certains problèmes sont également décelés. Il arrive parfois que les nœuds soient abondants et associés à des coulures disgracieuses. La gestion des peuplements et la sylviculture proposée peuvent apporter des éléments de réponse à ces incidences négatives. Gardons en tête que la forme et la vitalité des arbres dépendent entre autre de la qualité de l'installation des plants au moment des plantations. Il convient donc d'être très précis dès cette phase clé.





## Comment planter les Cèdres pour ne pas se planter ?

Après l'indispensable caractérisation des conditions stationnelles et la nécessité de valider ou non la possibilité d'introduire du Cèdre au sein d'une parcelle, vient la phase suivante de la plantation. C'est une étape particulièrement délicate avec certains aspects à ne pas négliger.



Si certaines réflexions sur les provenances des plants ne sont pas encore réglées, des points font consensus.

Le Cèdre est systématiquement produit en godet. L'installation de plants en racines nues est assortie d'un échec quasi incontournable. Plus grande est la taille des godets, meilleure est la reprise. Ce sont ainsi des godets de 400 cm<sup>3</sup> qui sont recommandés.



## Quelles conclusions pour le Cèdre en 2023 ?

Le Cèdre est une essence qui recueille la confiance des acteurs depuis l'amont jusqu'à l'aval : confiance sur sa place en forêt, confiance dans ses emplois multiples dans la filière.

Le Cèdre fait l'objet d'une dynamique qui ne demande qu'à être confortée. Pour cela, il faut mieux le connaître et, à partir de ce savoir

explicité, être en mesure, dans l'acte sylvicole comme dans l'acte architectural, de « mettre la bonne essence au bon endroit » et de la bonne façon ! Bien sûr, il faut raison garder : ne pas se précipiter, comme on a pu le faire dans le passé avec le Douglas, mais, face aux périls du changement climatique, donner au Cèdre toutes ses chances au regard de ses qualités en veillant à privilégier la diversification et le mélange des espèces.

La plantation doit être réalisée sur sol travaillé, ameubli pour faciliter la reprise et le développement du système racinaire. Il paraît également essentiel d'enfoncer le collet de -3 à -5 cm de profondeur. Cela permet de protéger le plant du déchaussement en cas d'alternance gel/dégel qui peut faire remonter la motte hors de sa "conque" de plantation ou dans le cas des terrains en pente lorsque de gros orages peuvent déstabiliser les plants. Le déchaussement du plant en godet peut conduire assez rapidement à la mort par "effet mèche" redouté des planteurs.

En ce qui concerne la densité de plantation, plusieurs écoles coexistent. On retrouve les adeptes des plantations en 2m x 5m appréciées pour la possible mécanisation de l'entretien entre les lignes. En revanche, une telle densité favorise une branchaison préjudiciable à la qualité du bois. Une alternative est le 4m x 3m (820 plants/ha). La préférence va volontiers aux densités plus élevées justement pour favoriser l'élagage naturel, globalement mauvais chez le Cèdre mais les questions de coûts se posent alors.

## Quelle sylviculture pour optimiser la production du Cèdre ?

Une fois les plantations réalisées, les Cèdres vont développer une stratégie propre à l'essence. La croissance initiale est souvent limitée tant que le système racinaire n'est pas développé. Par la suite, les accroissements en hauteur peuvent être significatifs voire impressionnants.

La sylviculture la plus pratiquée est celle de la futaie régulière. Un cycle complet est proposé, intégrant une première intervention sous forme de dépressage à 20-25 ans. Ce dernier est rarement mis en œuvre, notamment pour des questions de coûts.

La réflexion sylvicole orientée sur la production de bois de qualité implique un indispensable élagage à 2 m pour toutes les tiges puis à 4 ou 6 m pour les tiges d'avenir. Les éclaircies, régulièrement menées permettent une amélioration progressive des peuplements. La phase de renouvellement peut être envisagée par reboisement ou par régénération naturelle qui s'installe assez facilement lorsque l'apport en lumière est suffisant.

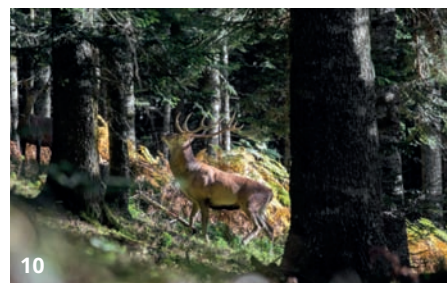
Exemples variés à l'appui dans l'Aude ou le Tarn, d'autres schémas sylvicoles sont progressivement imaginés. Ils se conçoivent dans une optique de sylviculture à couvert continu en favorisant le mélange : Mélèze hybride, Douglas, Érable sycomore sur stations fertiles ; Chêne sessile, pubescent ou Pins dans des contextes plus séchants.

Si le Cèdre de l'Atlas est une option pour l'avenir, notamment en raison d'un actuel bon comportement d'un point de vue sanitaire, il est important de ne pas reproduire les erreurs du passé. Évitions donc la constitution de peuplements monospécifiques tôt ou tard plus fragiles aux attaques de pathogènes et autres problèmes potentiels.

**D'APRÈS LE COMPTE-RENDU  
ÉTABLI PAR CHARLES DEREIX,  
PRÉSIDENT DE FORÊT  
MÉDITERRANÉENNE**

## ● Forêt et chasse

# ● Des initiatives en faveur de l'équilibre forêt-gibier



**Le renouvellement de la forêt, dans un contexte de changement climatique, n'est pas aisé. Il l'est encore moins lorsque la pression des grands cervidés est trop importante. Le présent article met en avant des initiatives départementales ou locales qui ont pour objectif de maintenir ou restaurer un équilibre sylvo-cynégétique essentiel pour l'avenir de nos forêts.**

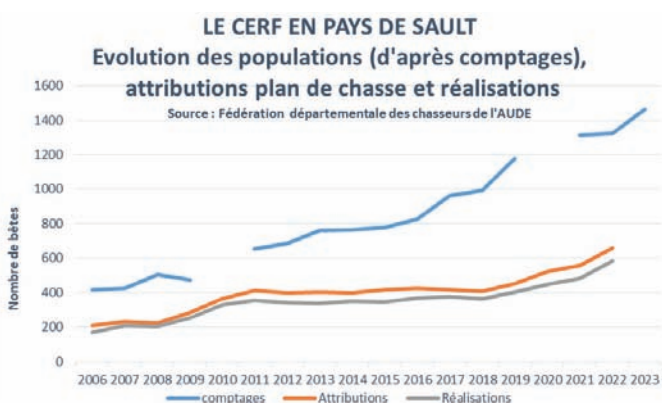
### Agir avant que les populations ne s'installent

Citons tout d'abord la volonté de certaines fédérations comme la Fédération des Chasseurs du Gers de contenir le plus possible l'installation du cerf sur leur département afin de limiter au maximum d'éventuels dégâts. Un bracelet cerf indéterminé est attribué systématiquement pour chaque société de chasse au sein de laquelle le cerf a été vu ou peut être présent. Ce bracelet est délivré gratuitement et sera à régler uniquement si l'animal est abattu. Si une société n'a pas ou plus de bracelet, il est possible d'en demander en cours de saison.

### Adapter les plans de chasse aux enjeux de renouvellement de la forêt

Dans l'Aude, les propriétaires de la sapinière du Pays de Sault se sont mobilisés ces dernières années pour alerter sur le déséquilibre sylvocynégétique. Premier résultat : forestiers, administration et chasseurs s'accordent sur le fait que la trop forte pression des cervidés empêche la régénération de la sapinière (disparition des semis de moins de 15 ans sur ces espaces pourtant classés en forêt de protection).

Cette période correspond à celle d'une très forte augmentation des populations de cervidés comme le confirme le graphique ci-dessous :



Il a donc été convenu d'augmenter le nombre d'attributions de 30 % par an pour arriver progressivement à un niveau de population supportable pour la forêt (celui des années 2005/2010). Malheureusement, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs des forestiers avec une augmentation de seulement 16 % sur deux ans.

À l'issue de la dernière CDCFS et suite aux revendications des forestiers, la DDTM a mis en place un groupe de travail Forestiers – Fédération pour étudier au cas par cas chaque territoire et mettre en œuvre un plan de chasse adéquat pour



trouver une solution rapide à ce grave problème. Il a d'ailleurs été rappelé que « les préfets de département disposent de la possibilité en application de l'article L 425-5-1 du Code de l'environnement, de notifier à un détenteur de droit de chasse un nombre d'animaux à prélever en cas de fort déséquilibre agro-sylvo-cynégétique » (note technique du 1<sup>er</sup> juin 2023 relative à l'équilibre forêt gibier).

Forestiers et chasseurs vont donc se retrouver dès le début de l'année en espérant que ce travail porte enfin ses fruits car la sapinière ne peut plus attendre.

### Identifier pour mieux agir au sein des zones sensibles

Dans plusieurs départements (Lozère, Lot, Aveyron), les forestiers mettent à disposition des fédérations de chasse la cartographie des zones sensibles à la pression du gibier (plantations, parcelles en régénération naturelle). L'information est transmise aux ACCA ou sociétés de chasse afin de privilégier des tirs ciblés, de manière prioritaire sur les zones à enjeux.

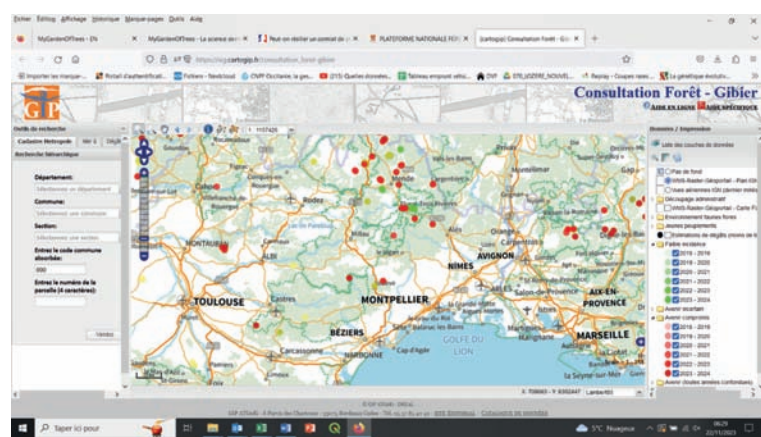
En Lozère, forêt publique et forêt privée font front commun sur ce sujet majeur pour l'avenir des forêts. Les cervidés ne connaissant ni les statuts fonciers ni les limites administratives, il est nécessaire de travailler de manière globale pour gérer au mieux la problématique. Des cartographies communes sont ainsi établies avec l'ONF.

Ces informations peuvent être complétées par des diagnostics plus précis facilitant le renseignement de la plateforme nationale de déclaration des dégâts de gibier.

### Propriétaires, vous pouvez faire remonter vos dégâts de gibier !

Le CNPF donne un avis sur les demandes individuelles de plan de chasse. Lorsque nous avons connaissance de forêts vulnérables (plantations, jeunes futaies, régénération naturelle), nous insistons pour que les prélèvements soient adaptés aux enjeux. La présence de dégâts est une indication supplémentaire. Une plateforme en ligne permet de recenser ces dégâts : <https://plateforme-nationale-foret-gibier.cartogip.fr/>. N'hésitez pas à contacter votre gestionnaire, Fransylva ou votre conseiller CNPF pour intégrer dans cette base de données, les parcelles de votre propriété qui sont impactées !





### Les tirs d'été au chevreuil : une possibilité pour anticiper la réalisation des plans de chasse

La chasse à l'approche ou à l'affût semble trouver des adeptes. Ainsi, la Fédération des Chasseurs du Lot voyait augmenter les demandes de bracelets en tir d'été au brocard. Ces tirs réalisés en amont de l'ouverture de la saison de chasse (pour les autres espèces) permettent de diminuer les potentiels dégâts aux jeunes plants ainsi que dans une certaine mesure, la pression au printemps suivant et donc les dégâts de frotis. Dans l'optique de favoriser des prélèvements équilibrés entre mâles et femelles, la Fédération des Chasseurs du Lot a décidé d'ouvrir les tirs d'été également aux femelles.

### Un exemple de concertation entre forestiers et chasseurs

L'initiative menée pendant plusieurs années sur la commune de Fraïsse-sur-Agoût dans l'Hérault est un exemple intéressant, dans un contexte où d'importants dégâts de chevreuil étaient constatés dans les reboisements. Sous l'impulsion du CETEF ARBRES Languedoc-Roussillon, il a été proposé une approche incitant les forestiers et les chasseurs à dialoguer pour trouver des solutions efficaces et pragmatiques.

Tous les acteurs impliqués se sont régulièrement retrouvés autour d'une carte du territoire localisant d'une part les plantations réalisées et d'autre part les prélèvements effectués par les chasseurs afin de spatialiser les enjeux et cibler les actions à mener.

Dans un esprit de co-construction des solutions, il a ainsi été possible d'élargir le territoire de chasse et de rehausser les attributions augmentant sensiblement les prélèvements dans les secteurs reboisés.

### Une déclinaison de l'incitation au dialogue dans le cadre de l'instruction des Plans Simples de Gestion

À l'occasion de l'instruction des Plans Simples de Gestion, les techniciens CRPF arpentent les parcelles boisées. Leur regard, porté sur les arbres l'est aussi sur le renouvellement et les éventuelles pressions subies. En fonction du stade de développement des peuplements et des dégâts constatés, un niveau de vigilance est déterminé.

En Lozère, ce constat entraîne, le cas échéant et au moment de l'envoi de la décision d'agrément du PSG, la transmission de plusieurs documents d'informations autour du dialogue forestier-chasseur. Les propriétaires sont ainsi sensibilisés quant à la nécessité de rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique. Ils sont également incités à se rapprocher des chasseurs locaux pour les rencontrer, leur exposer leurs projets sylvi-

coles pour mettre en place des actions dans un objectif de pérennisation de la forêt.

### S'informer, se former pour agir

Comme pour tout sujet complexe, il est nécessaire de comprendre les tenants et aboutissants de la problématique. Cela passe par l'acquisition de connaissances afin de mieux maîtriser le domaine. Des initiatives variées permettent d'atteindre cet objectif : se documenter, s'informer dans des journées de vulgarisation, suivre des formations sur le terrain ou par le biais de webinaires, aller en forêt, observer la régénération et les indices laissés par la faune, échanger avec des chasseurs et pour certains forestiers passer leur permis de chasse et pratiquer.



À titre d'exemple, une formation à la méthode de concertation Brossier – Pallu a été organisée par le CNPF à destination des professionnels de la forêt et de la chasse les 6 et 7 décembre 2023 en Ariège. Le lendemain, un échange avec les élus du CRPF Occitanie, les présidents FRANSYLVA des différents départements occitans et des représentants des fédérations départementales des chasseurs a été organisé pour les sensibiliser à ces méthodes d'analyse et de partage d'informations. Espérons qu'elle incitera de nouveaux territoires à engager un dialogue pour aider nos forêts à se renouveler !

La documentation sur le sujet est abondante et mérite d'être consultée. Le site <https://equilibre-foret-gibier.fr/> est très complet et intéressant.

Le Comité des Forêts a également organisé deux webinaires sur le sujet. Ils sont consultables en ligne gratuitement sur YouTube (Webinaire Équilibre Forêt & Ongulés et Webinaire Traque-Affût).

**Le sujet de l'équilibre Forêt-Gibier est très complexe. L'assurer est pourtant un prérequis indispensable pour garantir aux forêts leurs capacités à se renouveler, à se diversifier, à s'adapter au changement climatique et à fournir les nombreux services qu'elles rendent à la société. La situation en Occitanie est par endroits très inquiétante. Il convient de se saisir du problème, de se l'approprier et d'agir par différents moyens, en concertation avec les chasseurs pour trouver un point d'équilibre. C'est l'objectif du programme d'actions du comité paritaire régional forêt gibier piloté par la DRAAF.**

MARINE LESTRADE, JEAN-CHRISTOPHE CHABALIER,  
JOHAN HÜBELÉ, LOÏC MOLINES - CNPF Occitanie



# ● **Mieux comprendre le rôle de la biodiversité des sols grâce au projet INSYLBIOUS**

**Lancé en 2020, le projet INSYLBIOUS : « Mieux comprendre et intégrer dans les pratiques sylvicoles le rôle de la biodiversité des sols dans le fonctionnement des forêts du sud du Massif Central » a été piloté par le CRPF Occitanie puis avec le CEN Occitanie et plusieurs partenaires scientifiques dont INRAE. Il avait pour ambition d'aider les forestiers à mieux appréhender la partie vivante des sols, élément clé de compréhension de celui-ci. Retour sur son origine et ses avancées.**

## **Quel intérêt ?**



Malgré son rôle central dans le fonctionnement de l'écosystème forestier, le sol reste l'un des compartiments les plus complexes à prendre en compte par les gestionnaires. Dans un contexte d'encouragement à l'augmentation de mobilisation de biomasse et d'intensification des pratiques sylvicoles, la question de l'impact de nos pratiques sur le fonctionnement des sols à long terme se fait d'autant plus pressante. Si les composantes physique et chimique des sols sont de mieux en mieux comprises, la composante biologique reste largement méconnue.

Comparer des communautés biologiques de forêts peu perturbées avec celles de forêts gérées plus ou moins intensément peut nous aider à mieux comprendre les impacts de différentes sylvicultures sur la biodiversité des sols et des éventuelles conséquences en termes de fertilité et stabilité des écosystèmes.

Dans un objectif de préservation de la fertilité et du fonctionnement des sols forestiers à long terme, le projet INSYLBIOUS s'est focalisé sur trois questions principales, pour des peuplements représentatifs du sud du Massif central :

- 1 - Comment les communautés vivantes des sols réagissent à certaines modalités de sylviculture en fonction des essences de production, de l'intensité ou de la fréquence des coupes ?
- 2 - Quels sont les liens entre les caractéristiques des communautés des sols et les facteurs physico-chimiques de fertilité ?
- 3 - Quelles recommandations pour améliorer la prise en compte de la biodiversité des sols peuvent être formulées à l'attention des gestionnaires ?

## **Comment ?**

Le projet a été conduit sur six départements : Lozère, Gard, Hérault, Tarn, Lot et Aveyron. Le Hêtre et le Douglas, deux essences d'importance pour le Massif Central, ont été retenues. Au sein de 56 placettes, des informations et des échantillons divers ont été collectés : caractérisation des peuplements, description des sols, identification de la flore, vasculaire et des mousses, et d'une partie de la faune du sol, récupération d'échantillons de sols pour analyses complémentaires en laboratoire (dont nématodes, champignons, physicochimie).

Grâce à l'appui d'INRAE, une analyse statistique des données collectées a permis de dégager de premiers résultats. Le travail s'est porté sur la réaction de groupes d'espèces (faune, flore, champignons...) à certains facteurs comme l'intensité de l'éclaircie, l'essence en place ou encore le niveau de capital de bois sur pied. L'analyse a permis de tirer quelques premiers enseignements présentés et discutés à l'occasion de deux réunions de transfert auprès de gestionnaires et propriétaires en Aveyron et en Lozère.

## **Quels enseignements et pistes de réflexion ?**

Dans le cadre du projet INSYLBIOUS des informations nombreuses et variées dans des environnements forestiers bien documentés (historique de gestion depuis 30 ans déterminé) ont été collectées. La richesse de cette base de données, inédite et originale a été saluée par la communauté scientifique gravitant autour du projet. Dans le futur, elle pourra être exploitée selon différentes approches et pour creuser diverses problématiques.

À l'issue du projet, plusieurs pistes, intéressantes pour les forestiers, se dégagent.

Concernant le régime d'éclaircie, **favoriser les éclaircies de faible intensité (< 25 % du capital) semble favorable à une majorité de groupes d'espèces.** Une forte surface terrière peut jouer défavorablement sur la flore, mais favorablement sur d'autres groupes (faune du sol en particulier). Le maintien de peuplements denses et fermés reste nécessaire pour certains groupes et certaines espèces.

L'essence prépondérante (Douglas ou Hêtre) exerce une forte influence sur la biodiversité des sols. **Chaque essence favorise des cortèges d'espèces différents** et variant en fonction du contexte d'ancienneté. Le Hêtre est globalement favorable à des groupes plus variés que le Douglas. Ainsi le risque de perte de diversité fonctionnelle est significatif en cas de conversion d'un peuplement de Hêtre vers du Douglas.



**Les essences secondaires sont intéressantes pour la faune du sol et le fonctionnement des humus.** Elles sont à privilégier en particulier dans les contextes où le recyclage de la matière organique est peu efficace.

**La présence de bois morts favorise la faune et fonge du sol.** En forêt gérée, le maintien de bouquets d'arbres plus âgés au sein de peuplements plus jeunes pourrait permettre de maintenir une diversité au niveau de la faune et de la fonge.

Ces premiers retours sont riches pour la réflexion à mener, en faveur d'écosystèmes forestiers fonctionnels et résiliants. Ils devront être confortés par des travaux et des analyses complémentaires. INSYLBIOS a contribué à entrouvrir une porte sur un sujet encore peu connu pour les gestionnaires. Il faut désormais la pousser et explorer !

Les rendus du projet seront bientôt disponibles sur les sites du CRPF Occitanie et du CEN Occitanie.

**CÉLINE EMBERGER - CRPF Occitanie puis CEN Occitanie**  
**LOÏC MOLINES - CRPF Occitanie**



14

*Le projet INSYLBIOS a été financé par les fonds FEDER, l'ADEME, l'ANCT et la Région Occitanie*

## ● DÉPÉRISSEMENTS

# ● Épicéas et Sapins, vers une crise sanitaire ?

Le CNPF Occitanie observe une recrudescence des demandes de coupes d'urgence en 2023, mais particulièrement depuis le dernier trimestre. Les demandes sont 4 fois supérieures aux années antérieures et concernent près de 1 000 ha. Deux essences sont particulièrement atteintes : Épicéa et Sapin. Les premiers sont attaqués par les scolytes après avoir été affaiblis par les sécheresses successives. Cette essence, souvent implantée dans les années 60/70, dans des stations de basses altitudes, se trouve inadaptée aux conditions stationnelles actuelles, avec les sécheresses plus longues et les températures plus élevées. Pour l'Occitanie, le massif de la Montagne Noire est majoritairement concerné.

En ce qui concerne le Sapin, plutôt situé dans les Pyrénées, et en pays de Sault particulièrement, il subit de plein fouet le manque d'eau estival et les hautes températures, accentuant le déficit hydrique.

L'alerte est lancée par les gestionnaires forestiers. Des volumes importants de bois dépérissants sont mis en vente, au moment où le marché des bois est dépressif en comparaison des deux années précédentes. Les premières estimations qui doivent être consolidées se situent entre 150 000 et 200 000 m<sup>3</sup> de bois ronds à sortir des forêts.

L'interprofession FIBOIS Occitanie s'organise pour anticiper une situation de crise au printemps 2024, en mettant les gestionnaires et industriels autour de la table. Il s'agit d'identifier des actions à mettre en place pour réduire cette crise et sauver les bois se dépréciant très vite (particulièrement vrai pour le Sapin).

Parmi les mesures envisagées :

- Évaluer le phénomène, faire remonter les volumes de bois atteints ;

- Assouplir et accélérer la mise en vente des bois, pour mobiliser du bois vert ;
- Mieux qualifier et quantifier les bois dépérissants, et adapter une grille de décote des prix.

Viendra ensuite la question de la reconstitution de ces peuplements. Elle nécessitera un diagnostic stationnel et climatique approfondi.

Pour les forestiers, propriétaires et gestionnaires, le message est d'observer l'état des peuplements, régulièrement, et ne pas hésiter à faire appel au Correspondant Observateur Santé des forêts (DSF).

Il est préférable d'intervenir de manière graduelle quand le problème est ponctuel mais avec réactivité pour limiter son expansion.

**OLIVIER PICARD - CNPF Occitanie**



15

## Brèves

### Parution de « Pour une gestion écologique des forêts » *Récolter du bois dans une forêt vivante*

Cet ouvrage, rédigé par Gaëtan du Bus de Warnaffe, gestionnaire forestier exerçant en Occitanie est un manifeste pour une forêt refuge de la biodiversité et ossature de la trame verte, dans un modèle de sylviculture multifonctionnelle et économiquement viable.

Face aux bouleversements imposés par le changement climatique, des possibilités de gestion orientées sur les bases du fonctionnement de l'écosystème forestier sont présentées. Ces techniques sont déjà pratiquées avec succès dans nombre de forêts privées et publiques par des propriétaires et forestiers amoureux de leur forêt et de leur métier, mais peu connues du grand public.

La première partie conceptuelle et technique décrit les conditions de pérennité de la forêt et les outils de pilotage de la sylviculture douce. La seconde partie constituée de témoignages de gestionnaires forestiers expérimentés illustre la diversité des pratiques et des outils utilisés, dans une approche globale et naturelle de la gestion forestière.

Préface de Baptiste Morizot, philosophe naturaliste, qui souligne la nécessité pour l'Homme de « faire alliance » avec la nature, et la ressource végétale en particulier.



### Multifonctionnalité de la forêt

L'association Forêt Méditerranéenne a organisé avec ses partenaires une journée d'échanges intitulée « La multifonctionnalité de la forêt au service du développement intégré d'un territoire ».

Cette journée, conduite à Lunas dans l'Hérault autour, à l'origine, d'un projet de chaufferie collective au bois au centre-bourg a permis la tenue de différentes interventions. Les sujets traités ont

été multiples et complémentaires : valorisation du bois, techniques exemplaires de gestion prenant en compte les enjeux forêt et eau, interactions entre pastoralisme et forêt ou encore développement du tourisme. La place de chacun, propriétaire, élu, association a été abordée. Dans un certain nombre de cas de figure, et qui plus est lorsque la forêt est concernée par des thématiques variées, c'est

bien le travail collectif qui permet de faire émerger, grandir et aboutir les projets. Cette journée riche en retours d'expériences et réflexions permet une appropriation des contraintes, besoins et souhaits de chacun. En cela, elle constitue déjà une étape pour imaginer de nouvelles actions.

Retrouvez les présentations sur le site de Forêt Méditerranéenne dans la rubrique « Nos manifestations ».

### De nouvelles ressources de la Forêt Irrégulière École disponibles

Dans le cadre du dispositif d'acquisition et de diffusion des connaissances de la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu basé en Lozère, de nouveaux outils ont été élaborés et sont mis à disposition des forestiers.

Afin de répondre à des questions fréquentes, les partenaires ont produit des éléments techniques sur la conduite des travaux dans les stades

juvéniles (fiches techniques par essence, documents d'aide à la réflexion sur les travaux à réaliser, vidéo pédagogique...). L'optique promue est de « réaliser le bon geste au bon endroit au bon moment ». D'autre part, des supports pour faciliter la compréhension de cette sylviculture ont également été produits (présentations synthétiques commentées, série de podcasts).

Des sessions autour des sujets du martelage, des travaux sylvicoles ou bien encore de la planification des coupes ont été organisées avec des professionnels, des étudiants et des propriétaires forestiers. Depuis sa création, ce sont ainsi plus de 35 événements qui ont été animés pour plus de 700 personnes sensibilisées ou formées.

La Forêt Irrégulière École poursuivra dans les mois et années à venir son travail, en abordant d'autres sujets comme le suivi des peuplements, les réflexions économiques ou bien encore la technique des enrichissements pour diversifier les forêts.

Retrouvez les documents produits sur le site du CRPF Occitanie dans la section Forêt Irrégulière École

<https://occitanie.cnpf.fr/foret-irreguliere-ecole>

